

“C’est tout Droits” vers le succès !

Commémorant les 20 ans de la Convention internationale des droits de l’enfant, les jeunes des accueils de loisirs d’Orly ont proposé une “vitrine” des animations proposées tout au long de l’année, lors de deux représentations au Centre culturel, vendredi 30 avril.



Il y a des années marquantes dans l’Histoire et 1989 en fait indéniablement partie. Dix jours avant la chute du mur de Berlin, l’Onu adopte un texte de la plus haute importance : la Convention internationale des droits de l’enfant. Cinquante-quatre articles demandant à ce que le droit à la vie, le droit à la nourriture, le droit aux soins et le droit à l’éducation soient reconnus. Pour la première fois dans l’Histoire de l’humanité, l’enfant est considéré comme sujet de droit à part entière par un texte international, d’une portée audacieuse et inattendue. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les droits de l’enfant deviennent une réalité partout. Vingt ans après la signature de cet acte historique, seuls les États-Unis et la Somalie n’ont encore pas ratifié

ce traité et, dans de nombreux pays, les paroles ne sont pas suivies des actes.

Premier pays à avoir instauré une Journée nationale des droits de l’enfant (20 novembre), la France perpétue, elle, son image de pays humaniste puisqu’elle fait partie bien évidemment des premiers signataires à avoir ratifié cette convention.

Et c’est pour commémorer ce 20^e anniversaire que les jeunes des accueils de loisirs (maternels et élémentaires) ont offert une vitrine des animations proposées tout au long de l’année lors de deux représentations au Centre culturel. Danses, chansons et démonstrations



théâtrales sur fonds musicaux ainsi que défilés de costumes en tout genre ont constitué près de deux heures de show où 150 enfants sont montés sur scène. En face, une foule nombreuse qui n’a pas manqué de saluer le travail des enfants et des animateurs et pour qui ce spectacle offre un bel exemple des activités proposées chaque semaine. Présents dans la salle : des jeunes des autres centres de loisirs de Villeneuve le Roi avec qui la ville d’Orly organise un partenariat dans un objectif de prévention.



Ces deux représentations viennent conclure un travail de longue haleine avec les jeunes des centres de loisirs. Déjà, en novembre dernier, une exposition d’affiches avait été proposée au Centre administratif sur ce même thème des droits de l’enfant.

